

**M. Horner:** Madame l'Orateur, j'allais faire quelques observations au sujet du bill, mais un député m'a interrompu. Je signale tout simplement qu'on peut se demander qui écoute le peuple. Voilà, au fond, la question dont la Chambre des communes est saisie aujourd'hui. Lors de sa récente assemblée biennale, le parti gouvernemental, le parti libéral, a montré qu'il n'était pas disposé à écouter le peuple. Je me propose, dans le temps de parole dont je dispose, de prouver que le gouvernement ne tient pas compte de l'avis des Canadiens dans ce bill.

Le bill porte en réalité sur quatre moyens de communication: les stations de télévision outre-frontière qui retransmettent des émissions au Canada, les quotidiens canadiens et les revues *Time* et *Reader's Digest*. Tout d'abord, il est regrettable que ce bill mette quatre modes de communication différents dans le même sac. Il faudrait considérer les stations de télévision comme un moyen de communication par radiodiffusion et ne pas les mettre sur le même pied qu'une revue dont il s'agit d'étudier le contenu et la propriété. Le bill parle des quotidiens et de leur propriété. Il ne s'occupe pas de leur contenu mais plutôt strictement de leur propriété.

Le ministre fait signe que non. Veut-il des faits? Qu'il lise *l'Advocate* de Red Deer, par exemple. Hier, en prenant l'avion pour Ottawa, j'ai parcouru le *Herald* de Calgary et me suis aperçu que, page après page, on ne donnait que des nouvelles étrangères. On y parlait de Squeaky Fromme de Californie et de Patty Hearst de Californie également et d'une famille de Pennsylvanie et de ses problèmes face à la maladie d'une des enfants. Je ne me plains pas de pouvoir lire ces nouvelles. Pourtant, nous sommes disposés à imposer à un magazine un contenu à 80 p. 100 différent des autres, mais nous autorisons les quotidiens à se servir de l'UPI et d'autres services internationaux d'information et à publier leurs articles de nouvelles sous une forme identique au Canada. Ils sont publiés ici sous la même forme qu'à l'étranger.

A mon sens, le moins qu'on puisse dire de ce bill est qu'il est médiocre. Il ne fait aucune distinction entre les media. En fait, c'est un moyen détourné de censurer ce que lisent les Canadiens. Pourquoi servirait-il de prétexte à l'imposition de la censure? Je l'ignore. J'ai toujours été fier de ce que dans notre pays, parce que les gens sont très instruits, nous croyions qu'ils puissent lire à peu près tout ce qui se publie. Je dis «à peu près tout», parce que je sais que certains ouvrages littéraires ne sont pas à mettre entre les mains de personnes qui manquent de maturité. Je parle en particulier de magazines de nouvelles et destinés aux familles.

Il ne faudrait pas oublier que, il y a 20 ans, la peur du communisme était grande et nous disions dans notre pays que les gens devraient lire tout ce qui concernait Karl Marx et le communisme, convaincus que nous étions que notre système d'enseignement les préparait à trier le bon grain de l'ivraie et à tirer les conclusions qui s'imposaient. De quoi le gouvernement a-t-il peur? Pourquoi croit-il qu'il faille imposer la censure? Qu'avons-nous à reprocher à *Reader's Digest* en tant que revue destinée à toute la famille? J'ai été particulièrement heureux de recevoir comme cadeau un abonnement familial à *Reader's Digest*

#### *Périodiques non canadiens*

lorsque je me suis marié, il y a plus de 20 ans. Nous l'avons toujours eu à la maison depuis. Il nous permet, à mes enfants, à ma femme et à moi, d'avoir un regard sur le monde. Nous n'avons pas tous la même chance que les ministres qui voyagent et voient le monde. Le seul moyen que nous avons de le connaître est la lecture. Il faut nous renseigner par la lecture sur les divers pays et sur ce qui s'y passe. Le *Reader's Digest* fait merveille avec ses articles consacrés aux pays étrangers. Ces articles n'ont aucun relent de nationalisme; je pense à ceux qui sont consacrés par exemple au corps humain et à la santé. Ils ne sont pas plus russes qu'américains ou canadiens. Ce sont des articles d'information qu'il faut mettre à la portée de tous les Canadiens.

● (1620)

C'est une erreur que d'englober dans un seul et même bill *Reader's Digest* et *Time*. *Time* est une revue d'actualité, tandis que *Reader's Digest* est un magazine familial. Craignons-nous leur concurrence pour les publications canadiennes? Nous aurions tort. Le magazine *Maclean's* remporte un succès formidable depuis cinq ans. Il a augmenté son tirage et est devenu bimensuel. Il se vend plus au Canada que la revue *Time*. Mais je pense que, même dans sa nouvelle édition, *Maclean's* ne remplace pas *Time*. Le bill ne devrait pas les grouper ainsi.

*Reader's Digest* s'est conformé à merveille aux exigences posées depuis quelques années par le gouvernement canadien en matière de propriété. On me dit que 30 p. 100 environ du capital de *Reader's Digest* appartient à des Canadiens, que tous les exemplaires distribués au Canada sont imprimés ici, que la revue tire environ 200,000 exemplaires pour ses lecteurs de langue française du Québec et du reste du Canada.

Il me semble que l'éditeur fait un effort réel pour se conformer aux desiderata du gouvernement en ce qui concerne la nationalité du capital et les besoins du pays, puisqu'il s'efforce de faire acquérir ses actions par des Canadiens et de distribuer la revue en éditions française et anglaise. Je pense que cela mérite des félicitations, et non une condamnation. L'obliger à publier des articles dont le contenu différerait sensiblement, dans une proportion de 80 p. 100 de celui des éditions étrangères. C'est pour ainsi dire lui interdire de paraître au Canada que de l'empêcher de bénéficier des mêmes conditions favorables offertes à toutes les autres revues distribuées au Canada—qu'il s'agisse de *Chatelaine*, qu'on peut considérer comme magazine familial en concurrence directe avec *Reader's Digest*, ou toute autre revue.

A mon avis, *Châtelaine* ne livre pas concurrence au *Reader's Digest*. Il a un plus gros tirage au Canada que le *Reader's Digest* et ne craint pas ou ne devrait pas craindre la concurrence. Nous devons croire que la concurrence est à l'avantage, non au désavantage de l'industrie et qu'elle est à l'avantage du lecteur. A mon avis, en présentant la mesure à l'étude, le gouvernement essaie délibérément de réduire les ventes du *Reader's Digest* et sa participation à l'économie du Canada, même si cette revue a manifesté le désir d'y participer. Je veux réprimander sévèrement le gouvernement de ne pas avoir écouté les milliers de lecteurs canadiens du *Reader's Digest*.